



Prise en charge de l'accident vasculaire cérébral

PERSONNES CONCERNÉES

Cette action de formation est ouverte en priorité aux cadres de santé, infirmier(e)s, aides-soignants, assistants sociaux, orthophonistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychologues et neuro-psychologues impliqués dans la prise en charge de personnes souffrant d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mieux connaître la physiopathologie, le tableau clinique d'un accident vasculaire cérébral.
- > Accéder à une meilleure connaissance des thérapeutiques.
- > Acquérir une vision globale des problèmes que pose la prise en charge d'un patient souffrant d'un accident vasculaire cérébral.

PROGRAMME

- > Epidémiologie.
- > Physiopathologie.
- > Clinique et explorations fonctionnelles.
- > Prise en charge globale et paramédicale.
- > Aspects thérapeutiques.
- > Conséquences psychologiques et neuropsychologiques.
- > Rééducation.
- > Prise en charge sociale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques.
- > Etude de cas cliniques.
- > Vidéo.
- > Visite du service et de la salle d'écho.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Valérie WOLFF, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Unité Neuro-Vasculaire, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : Valerie.Wolff@chru-strasbourg.fr

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS.

Durée : 3 jours

En 2023

Stage 1 - Réf. : JLE23-0477A
du 27 novembre 2023
au 29 novembre 2023

En 2024

Stage 1 - Réf. : JLE24-0477A
du 25 novembre 2024
au 27 novembre 2024

Tarif

1145 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2024.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Joëlle LABARRE
Tél : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
j.labarre@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.